



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



CoReSS Normandie

Comité de coordination régionale de la santé sexuelle

## La semaine nationale de promotion de la santé sexuelle

2 au 8 juin 2025

### Cahier des charges de l'appel à projets

#### **Correspondantes :**

**Sandrine BACHELET**

Médecin inspecteur de santé publique

Direction de la Santé Publique

ARS de Normandie

Tél : 07 60 47 28 23

Mail : [sandrine.bachelet@ars.sante.fr](mailto:sandrine.bachelet@ars.sante.fr)

**Louise LEGRAIN**

Coordinatrice du CORESS Normandie

Tél : 02 32 88 57 11

Mail : [louise.legrain@chu-rouen.fr](mailto:louise.legrain@chu-rouen.fr)

#### **I. Le contexte**

Depuis 2022, la semaine régionale de dépistage est transformée en une « Semaine nationale de promotion de la santé sexuelle ». Ceci est précisé dans l'action n°4 de la Feuille de route 2021-2024 de la Stratégie nationale Santé Sexuelle (SNSS) 2017-2030.

#### **II. Les objectifs**

En 2025, les thèmes retenus sont les suivants :

- **La promotion de la contraception (prévention des grossesses non prévues),**
- **La promotion du consentement (prévention des violences),**
- **La prévention diversifiée du VIH et des IST (dont la PrEP),**
- **L'information sur l'existence de maladies et de dysfonctions sexuelles pour inciter la population à en parler avec un professionnel de santé.**

Les publics cibles suivants sont identifiés :

- Jeunes
- Personnes LGBTQIA+
- Population carcérale
- Primo-arrivants (majeurs/mineurs)
- Personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de précarité
- Personnes en situation de prostitution (PSP)

Les objectifs sont de :

- Promouvoir une approche globale et positive de la sexualité ;
- Promouvoir le consentement et prévenir les violences sexistes et sexuelles ;
- Lutter contre les discriminations ;
- Participer à l'évolution des pratiques et des représentations de chacun ;
- Améliorer la visibilité des dispositifs de prévention et de promotion de la santé sexuelle (contraception, contraception d'urgence, IST, etc.) ainsi que des dispositifs de dépistage ;
- Faire connaître les enjeux du dépistage précoce et répété du VIH, des IST et des hépatites virales auprès des publics ciblés ;
- Inciter au dépistage des publics très exposés au risque d'IST et ceux qui restent éloignés des dispositifs de dépistage mis en place ;
- Renforcer les actions d'«aller-vers » ;
- Créer/renforcer les liens/partenariats entre associations et professionnels de santé pour consolider sur les territoires une dynamique de long terme entre acteurs de la prévention et du dépistage ;
- Renforcer et promouvoir les dynamiques locales existantes.

**La semaine nationale de promotion de la santé sexuelle aura lieu du 2 au 8 juin 2025. Les actions financées doivent être réalisées lors de cette semaine ou lors des Marches des Fiertés.**

**Les acteurs qui ont été financés en 2024 et qui n'ont pas transmis d'auto-évaluation et de compte-rendu financier ne pourront pas être financés en 2025.**

### **III. Appui, pilotage et coordination**

L'appui au niveau régional se traduira par :

- le financement d'actions de communication auprès des publics cibles (organisation d'événements, expositions, conférences, ateliers, tables rondes, etc.)
- le financement d'autotests VIH et de TROD (VIH, hépatite B, hépatite C) ;
- un budget spécifique pour l'achat de préservatifs internes et externes.

Il n'y aura pas de financement de goodies.

Les différents acteurs locaux (CeGIDD, Centres de santé sexuelle, associations communautaires, professionnels de santé libéraux, centres de santé, centres de vaccination, services hospitaliers, milieu pénitentiaire, CSAPA/CAARUD, ACT, PASS, biologistes...) sont les relais de cette campagne.

Dans la mesure du possible, l'ARS souhaite que chaque CeGIDD de Normandie propose durant cette semaine au moins une action de dépistage hors les murs en lien avec un partenaire local

afin d'aller au plus près des populations les plus à risques, ainsi qu'un créneau d'ouverture sur un horaire décalé.

Des outils de communication pourront être commandés et/ou téléchargés auprès de Santé publique France fin avril 2025.

L'ARS souhaite que les acteurs rendent visible la campagne dans leurs locaux (structures de prise en charge, pharmacies, lycées, universités et autres lieux accueillant des jeunes, laboratoires de biologie médicale, associations, etc.).

Une communication nationale est prévue à partir du 19 mai 2025, ainsi qu'une communication régionale.

#### **IV. Modalités de sollicitation d'un soutien dans le cadre de la participation d'un acteur à la semaine santé sexuelle**

Les structures ou professionnels souhaitant faire une demande de financement peuvent le faire au plus tard le **5 mai 2025** en complétant le dossier de demande de subvention joint.

Merci d'envoyer votre demande de subvention aux personnes suivantes :

Sandrine BACHELET : [Sandrine.BACHELET@ars.sante.fr](mailto:Sandrine.BACHELET@ars.sante.fr)

Louise LEGRAIN : [Louise.Legrain@chu-rouen.fr](mailto:Louise.Legrain@chu-rouen.fr)

Bérénice LECLEIRE : [berenice.lecleire@ars.sante.fr](mailto:berenice.lecleire@ars.sante.fr)

Une instruction commune ARS-CORESS permettra de sélectionner les projets qui bénéficieront d'une subvention.

#### **V. Evaluation**

Un bilan d'activité devra être renseigné à l'issue de cette semaine 2025. Il s'agira d'un document national d'évaluation via la plateforme SOLEN.

Un compte-rendu financier devra également être envoyé à l'ARS Normandie.